



CCI

FRANTIQ
FÉDÉRATION ET RESSOURCES SUR L'ANTIQUITÉ

ISBD

Monographies

Sommaire

- [Sommaire](#) p. 2
- [Avertissement](#) p. 3
- [Cataloguer en ISBD... en attendant RDA](#) p. 4
- [Qu'est-ce qu'un catalogue ? Une notice ?](#) p. 5
- [Qu'est-ce que cataloguer ?](#) p. 6
- [Catalogage et CCI](#) p. 7-8
- [ISBD : historique et définition](#) p. 9-10
- [Où chercher l'information bibliographique ? Les sources principales](#) p. 11
- [Langue et écriture de la description](#) p. 12-13
- [Ordre des éléments et ponctuation prescrite](#) p. 14-17
- [Descriptif des zones](#) p. 18-26
 - [Zone 1](#) p. 18
 - [Zone 2](#) p. 19
 - [Zone 4](#) p. 20
 - [Zone 5](#) p. 21
 - [Zone 6](#) p. 22
 - [Zone 7](#) p. 23-24
 - [Zone 8](#) p. 25-26
- [Monographies en plusieurs volumes](#) p. 27-33
 - [Description volume par volume : 1ère méthode](#) p. 28-29
 - [Description volume par volume : 2e méthode](#) p. 30
 - [Description globale : : méthode avec note de dépouillement](#) p. 31-32
 - [Description globale : méthode sans note de dépouillement](#) p. 33
- [Les accès ou vedettes](#) p. 34-48
 - [Noms de personne et collectivités : vedettes sans précision de fonction](#) p. 35-37
 - [Noms de personne : auteurs proprement dits](#) p. 35
 - [Congrès](#) p. 36-37
 - [Noms de personne et collectivités : vedettes avec précision de fonction](#) p. 38
 - [Vedettes titres](#) p. 39-41
 - [Titre de forme](#) p. 39-40
 - [Titres uniformes](#) p. 41
 - [Autorités auteurs : BnF, Sudoc et VIAF](#) p. 42-47
 - [Exemples BnF](#) p. 43-45
 - [Exemple Sudoc](#) p. 46
 - [Exemple VIAF](#) p. 47
 - [Pactols](#) p. 48-49
 - [Exemple](#) p. 49
 - [Annexe : correspondance ISBD/UNIMARC](#) p. 50-53



CCI

FRANTIQ
FÉDÉRATION ET RESSOURCES SUR L'ANTIQUITÉ

Avertissement

Ce support de formation est un **rappel** des principales règles de l'ISBD (M) et **ne remplace en aucun cas la norme elle-même**

Il est destiné aux **catalogueurs de FRANTIQ** et évoluera au fil des améliorations qui seront apportées au CCI

Il propose des **exemples** dont la plupart sont cliquables ie liés aux notices réelles du CCI

Cataloguer en ISBD

...en attendant RDA

RDA (Resource Description and Access) est le code de catalogage qui remplace les règles de catalogage anglo-américaines (**AACR2**).

L'intérêt et les modalités de l'adoption en France de ces nouvelles règles de description sont en cours d'évaluation par un **Groupe de travail de l'Afnor**.

L'objectif de RDA est d'inscrire les catalogues de bibliothèques dans l'univers du **web sémantique**.

Ces nouvelles règles s'appuient sur les modèles de données **FRBR** et modifieront profondément l'approche de la description documentaire.

En savoir plus :

<http://rda-en-france.enssib.fr/>

<http://rda.abes.fr/>

<http://www.transition-bibliographique.fr/>

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_objectifs.html

http://www.dailymotion.com/video/xiq8b6_rda-le-nouveau-paradigme-du-catalogage-1-frbr-c-est-quoi-deja_tech

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies/a.modele_FRBR.html

http://www.bnf.fr/documents/rapport_csb.pdf

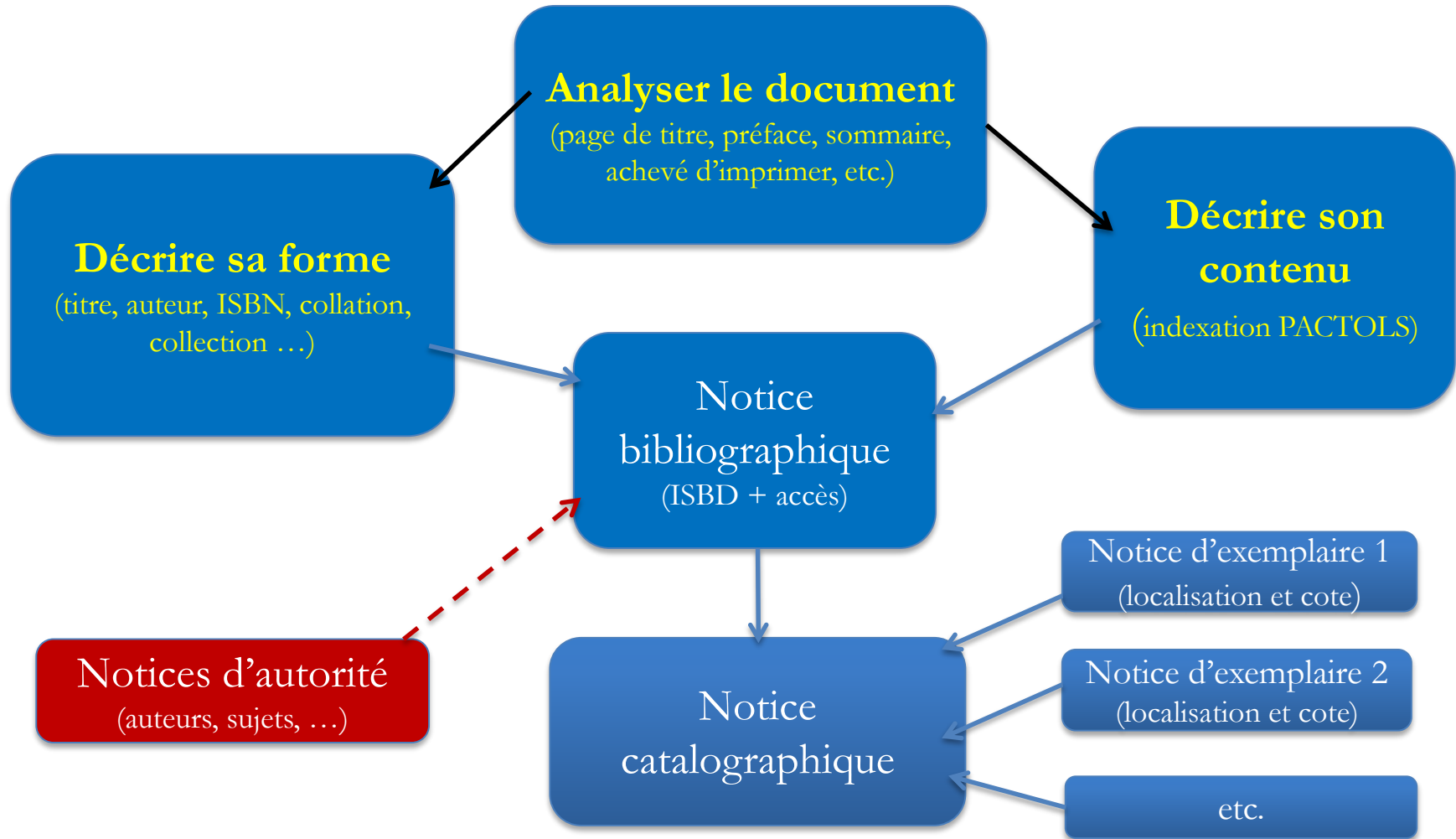
Qu'est-ce qu'un catalogue ? Une notice ?

Un catalogue est un ensemble de notices catalographiques décrivant et localisant les documents possédés par une bibliothèque ou par plusieurs bibliothèques travaillant en réseau

Notice catalographique = notice bibliographique + notice(s) d'exemplaire(s)

- Une notice bibliographique identifie et décrit **l'édition** d'un document. C'est l'ensemble des éléments de la **description bibliographique** d'un document et les **points d'accès** à cette description. Ces points d'accès sont gérés par des notices d'autorités
- Une notice d'exemplaire correspond à un exemplaire du document possédé par une bibliothèque. Elle permet de le localiser et fournit des données sur sa disponibilité. Elle comprend le nom de la bibliothèque, la cote et le statut de l'exemplaire, etc.
- Une notice d'autorité décrit une forme retenue (avec d'éventuelles formes rejetées, associées, etc.) de noms de personne, de noms de collectivité, ... mais aussi de descripteurs. Elle permet de gérer les points d'accès (ou vedettes) aux notices bibliographiques

Qu'est-ce que cataloguer ?



- L'objectif principal du catalogage est d'établir la carte d'identité d'un document afin de le retrouver à partir d'un seul ou d'une combinaison de ses éléments connus comme le titre, l'auteur, l'ISBN, le sujet, etc.
- Le [CCI](#) décrit les documents et localise leurs exemplaires possédés par les [bibliothèques du réseau FRANTIQ](#)
- Le catalogage y est partagé : pour la même édition d'un document, la notice bibliographique créée par l'une des bibliothèques sert à toutes les autres
- La notice bibliographique doit être unique pour toutes les bibliothèques

Exemple d'une notice catalographique CCI

Vue normale
Vue MARC
vue ISBD

L'économie domaniale en Gaule narbonnaise / Loïc Buffat . - Lattes : Ed. de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon , 2011. - 1 vol. (296 p.) : ill. ; 27 cm. - (Monographies d'archéologie méditerranéenne ISSN2111-7411; 29)

ISBN 9782912369222 (br.). -

Résumé en anglais, en allemand, en italien, en espagnol et en catalan

Bibliogr. p. 267-288

Texte remanié de : Thèse de doctorat : Archéologie, Histoire et Civilisation de l'Antiquité et du Moyen-Âge : Aix-Marseille 1 : 2004

Auteurs :  [Loïc Buffat](#) --

Mots-clés :

Sujets :  [villa](#) --  [habitat rural](#) --  [occupation du sol](#) --  [agriculture](#) --  [viticulture](#) --  [vinification](#) --  [vin](#) --  [oléiculture](#) --  [céréale](#) --

 [stockage](#) --  [métallurgie](#) --  [pêche](#) --  [romanisation](#) --

Chrono :  [République romaine](#) --  [Haut-Empire](#) --  [Bas-Empire](#) --  [Haut Moyen Age](#) --

Lieux :  [Nîmes](#) --  [Narbonnaise](#) --

Pavé ISBD

Notice bibliogr.

Points d'accès

Exemplaires

Localisation	Cote	Statut
Archéologie - SRA et CNRS (Rennes)	SRA/62-86	Disponible
Bib. d'Antiquité d'Aix - Centre Camille Jullian	S 113/29	Disponible
Bib. d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité -MRG (Nanterre)	B.100/700 MAM 29	Disponible
Bib. Archéologie des Sociétés Méditerranéennes -CDAR-EGYPTO (Lattes-Montpellier)	20C136	Disponible
Bib. CEPAM (Nice)	P/MON	Disponible
Bib. du Musée d'archéologie nationale (St-Germain-en-Laye)	GAL 2	Disponible

Notices d'exemplaire

Historique

- . Promulgation en 1961 de "Principes internationaux de catalogage" («*Principes de Paris*») sous la double égide de l'UNESCO et de l'IFLA
- . Publication en 1971 de la 1ère description bibliographique internationale normalisée (ISBD) et 1^{ère} adaptation française en 1975
- . 2005 puis 2013 : ISBD intégré
<http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/isbd/44-fr.pdf>
- . Recueil de normes de catalogage publié en 2005 sous le titre générique *Normes de catalogage* (3 vol.)
- . Acquérir si possible :
Normes fondamentales. Tome 1, Formation des bibliothécaires et documentalistes
(*sommaire* : http://www.bnf.fr/documents/no-recueil_t1.pdf)

ISBD = International Standard Bibliographic Description

- **L'ISBD (Monographies) : définition**
 - définit les différents éléments de la description bibliographique complète d'un ouvrage
 - précise l'ordre de présentation de ces éléments et leur répartition entre 8 zones cohérentes, composées chacune de sous-zones
 - définit le codage, sous forme de ponctuation conventionnelle, permettant de délimiter ces éléments
 - prescrit des règles pour la transcription de ces éléments à partir de sources d'information clairement identifiées
- La norme actuellement utilisée en France est la FD Z 44-050 (Afnor - avril 2005) conforme à l'ISBD de l'[IFLA](#)
- Ce format n'est pas lisible en machine. Sa connaissance est toutefois indispensable pour bien cataloguer en UNIMARC. Les zones de l'ISBD se retrouvent dans le bloc 2XX de l'UNIMARC, à l'exception des notes et de l'ISBN (cf. [annexe](#))

Où chercher l'information bibliographique ? Les sources principales

Toute information prise ailleurs doit être mise entre crochets [] ou donnée en note

Zones	Sources principales d'information
1 - Titre et mention de responsabilité	Page de titre ou substitut de la page de titre
2 - Edition	Page de titre ou substitut de la page de titre, autres parties liminaires et achevé d'imprimer
4 - Adresse	Page de titre ou substitut de la page de titre, autres parties liminaires et achevé d'imprimer
5 - Collation	La publication elle même
6 - Collection	Page de titre ou substitut de la page de titre, autres parties liminaires, couverture et jaquette, dos et achevé d'imprimer
7 - Note	N'importe où
8 - ISBN et prix	N'importe où

- **Page de titre** : placée en général au début d'une publication, elle porte le titre complet de cette publication, la (ou les) mention(s) de responsabilité, et habituellement tout ou la partie de l'adresse
- **Substitut de la page de titre** : page ou partie de la page de la publication qui comporte l'information habituellement trouvée sur une page de titre et la remplace. Exemples : 1ère de couv., page de faux titre...
- **Parties liminaires** : page de titre et toute page qui la précède, ainsi que leur verso

Langue et écriture de la description

Dans les **zones 1, 2, 4 et 6**, les éléments sont transcrits dans **la langue du document**, à l'exception du type de document

Les éléments relatifs aux **zones 5, 7 et 8** sont donnés dans la **langue de l'établissement de catalogage**, sauf le titre original et les citations dans les notes

Les éléments en caractères non latins peuvent être translittérés ou transcrits sans crochets

On n'abrège pas les mots composant les titres

Lorsqu'on abrège une mention de responsabilité composée de plusieurs noms de personnes ou de collectivités, les omissions sont indiquées par la mention **... [et al.]**

Lorsqu'on abrège les lieux de publication et/ou les noms des éditeurs commerciaux, les omissions sont indiquées par **[etc.]**

Langue et écriture de la description (suite)

A l'exception des abréviations autorisées ou prescrites , les éléments transcrits **dans les zones 1, 2 et 6** ne comportent **pas d'abréviations** à moins qu'elles ne figurent sur les sources principales d'information

Abréviations prescrites :

[et al.]

cm = centimètres

[S.l.] : [s.n.], [s.d.]

ca (circa = environ)

i.e. = id est (introduit la restitution d'une forme usuelle ou la correction d'une graphie fautive)

On peut utiliser des **abréviations normalisées** dans les mentions restituées ainsi que dans les zones 4, 5, 7 et 8 (cf. norme ISO 832). **Ne pas abrégé en cas de doute**

La **1^{ère} lettre du 1^{er} mot** de chaque **zone** est une majuscule. **Toute autre utilisation des majuscules doit suivre les règles grammaticales de la langue** dans laquelle l'information est donnée, **sans tenir compte de la typographie de la page de titre**

Ordre des éléments et ponctuation prescrite

Zone	Ponctuation prescrite précédant ou encadrant un élément	Éléments de description définis par l'ISBD (G)
<p>Note Chaque zone, excepté la première, est précédée d'un point, espace, tiret, espace (- -)</p> <p>1 – Zone du titre et de la mention de responsabilité</p>		<p>1.1 Titre propre Note Le titre propre peut être composé d'un titre commun et d'un titre dépendant. Les deux parties du titre sont alors séparées par un point.</p>
	[]	1.2 Indication générale du type de document (facultative)
	* =	1.3 Titre parallèle
	* :	1.4 Sous-titre et complément du titre
	/	1.5 Mentions de responsabilité
	* ;	Première mention Mention suivante
2 – Zone de l'édition	* =	2.1 Mention d'édition 2.2 Mention parallèle d'édition (facultative)
	/	2.3 Mentions de responsabilité relatives à l'édition
	* ;	Première mention Mention suivante
	* ,	2.4 Autre mention d'édition

(à suivre)

<p>3 – Zone spécifique à certains types de documents (Atlas, cartes)</p> <p>Note Cette zone n'est pas utilisée dans l'ISBD (M)</p> <p>4 – Zone de l'adresse</p>	<p>/</p> <p>*;</p> <p>*;</p> <p>*;</p> <p>*[]</p> <p>,</p> <p>*(</p> <p>*:</p> <p>,)</p>	<p>2.5 Mentions de responsabilité relatives à une autre mention d'édition</p> <p>Première mention</p> <p>Mention suivante</p> <p>4.1 Lieu de publication. Lieu de diffusion</p> <p>Premier lieu</p> <p>Lieu suivant</p> <p>4.2 Nom de l'éditeur. Nom du diffuseur</p> <p>4.3 Mention restituée de la fonction de diffuseur (facultative)</p> <p>4.4 Date de publication. Date de diffusion</p> <p>4.5 Lieu d'impression (facultatif)</p> <p>4.6 Nom de l'imprimeur (facultatif)</p> <p>4.7 Date d'impression (facultatif)</p>
---	---	---

(à suivre)

<p>5 – Zone de la collation</p>	<p>:</p> <p>;</p> <p>* +</p>	<p>5.1 Type de présentation et importance matérielle</p> <p>5.2 Mention d'illustration</p> <p>5.3 Format</p> <p>5.4 Mention du matériel d'accompagnement (facultative)</p>
<p>6 – Zone de la collection et de la monographie en plusieurs volumes</p> <p>Notes Une mention de collection ou de monographie en plusieurs volumes est mise entre parenthèses. S'il y en a deux ou plus, chaque mention est mise entre parenthèses.</p> <p>Une mention de monographie en plusieurs volumes précède toujours une mention de collection</p>	<p>* (</p> <p>* =</p> <p>* :</p> <p>/</p> <p>* ;</p>	<p>6.1 Titre propre de la collection ou de la sous-collection, ou titre d'ensemble de la monographie en plusieurs volumes</p> <p>6.2 Titre parallèle de la collection, de la sous-collection ou de la monographie en plusieurs volumes (facultatif)</p> <p>6.3 Sous-titre et complément du titre de la collection, de la sous-collection ou de la monographie en plusieurs volumes (facultatifs)</p> <p>6.4 Mentions de responsabilité relatives à la collection, à la sous-collection ou à la monographie en plusieurs volumes</p> <p>Première mention</p> <p>Mention suivante</p>

<p>7 – Zone des notes</p> <p>8 – Zone du numéro d'identification et du prix</p>	<p>,</p> <p>;))</p> <p>:</p>	<p>6.5 ISSN de la collection ou de la sous-collection</p> <p>6.6 Numérotation dans la collection, la sous-collection ou la monographie en plusieurs volumes</p> <p>8.1 Numéro d'identification</p> <p>8.3 Disponibilité et prix (facultatif)</p>
--	-------------------------------------	---

- Certains éléments de la description sont facultatifs
- Les éléments précédés d'un astérisque* peuvent être répétés

Descriptif des zones - 1

Zone 1 : Titre et mention de responsabilité

- **Le titre propre est le titre principal.** Il peut inclure un titre alternatif
- Il peut être précédé ou suivi d'un ou plusieurs **compléments du titre**
- Il peut s'accompagner d'un ou plusieurs **titres parallèles** en d'autres langues

- Le titre propre inclut parfois une mention de responsabilité (ex : Œuvres complètes de Cicéron)

- Un **titre commun** figure sur chaque volume d'une monographie en plusieurs volumes ; chaque volume possède ou non un titre, dépendant ou indépendant

- Les mentions de responsabilité se rapportent aux **personnes physiques et aux collectivités** qui ont contribué à divers titres au **contenu intellectuel** du document (auteurs du texte, éditeurs, coordinateurs, illustrateurs, , traducteurs, préfaciers, institutions, noms de congrès, etc.). A fonctions différentes, mentions de responsabilité différentes

Exemple : *The Black Sea, Paphlagonia, Pontus and Phrygia in Antiquity : aspects of archaeology and ancient history / edited by Gocha R. Tsetskhladze ; with the assistance of Erguen Lafli, James Hargrave and William Anderson... [et al.]*

Descriptif des zones - 2

Zone 2 : édition

Il s'agit ici de l'édition au sens de **nouvelle édition (2^e, 3^e...)** ≠ nouveau tirage ou simple réimpression

- Cette zone est renseignée :
 - Lorsque la publication porte une **mention explicite d'édition**, à l'exception de la première édition
 - Lorsque le **contenu** ou la présentation matérielle de la publication présente des **différences significatives** avec une édition antérieure, que ces différences soient ou non indiquées par une mention explicite

Exemples :

- 2. völlig neu bearbeitete Auflage
- Nouvelle édition revue et augmentée
- 2nd and revised edition
- [Reprod. en fac-sim.]

Descriptif des zones - 4

Zone 4 : adresse

= **Ville** de publication ou de diffusion : **nom** de **l'éditeur commercial** ou du diffuseur, date de publication

- Il s'agit ici de l'adresse de **l'édition décrite**, même quand il s'agit d'un fac-similé ou d'une reproduction photographique. L'adresse de l'édition de base est donnée en note
- On donne **toujours une date de publication**, même approximative. Pour des raisons de tri, rien ne doit précéder cette date de publication dans le CCI
- La date se trouve en général sur la page de titre ou son substitut
- Sinon prendre dans l'ordre : la date d'achevé d'imprimer, de dépôt légal ou de copyright, en faisant **précéder** (dans le CCI : **suivre**) cette date du qualificatif approprié (**impr.**, **DL** ou **cop.**)
- Dans le CCI, ne pas utiliser les **[]** dans cette sous-zone

Exemples :

- Paris : Ed. de la MSH , 2012.
- Cambridge [etc.] : Cambridge University press, 2011 **cop.**
- Lausanne : L'Âge d'homme ; Paris : Presses universitaires de Nancy, 2001.
- Montagnac : M. Mergoil, 2010

Descriptif des zones – 5

Zone 5 : collation

Il s'agit des éléments décrivant la **présentation matérielle** de la publication :

Type de présentation (importance matérielle) : illustrations ; format + matériel d'accompagnement

Pour un livre : nombre de vol. (pagination) : ill. ; cm + matériel d'accompagnement

Exemples :

- 1 vol. (XX-351 p.-[8] f. de pl.) : ill., cartes, tabl., graph. ; 21 x 32 cm + 1 CD-ROM

Les [8] f. de pl. sont non paginés et non inclus dans la pagination générale

- 3 vol. (X-99, V-101, 112 p.) ; 30 cm + 1 carte dépl.

Chaque volume possède sa propre pagination = pagination discontinue

- 4 vol. (805 p.) : ill. ; 28 cm

Pagination continue

- 1 classeur (300 f.) : 20 cartes en coul. ; 35 cm

- 1 vol. (pagination multiple [877] p.) : tout en ill. ; 25 cm + erratum

- 3 vol. (L-XIV-XIV-1072 p.) : ill., cartes, couv. ill. en coul. ; 26 cm

Descriptif des zones – 6

Zone 6 : collection et monographie en plusieurs volumes

Titre propre de la collection ou du titre commun* : complément de titre / responsabilité, ISSN ; numérotation (en chiffres arabes sauf cas complexes)

Complément de titre et mention de responsabilité sont facultatifs sauf dans les cas où ils permettent de mieux identifier la collection

Dans le CCI, les sous-collections sont à considérer avec... discernement !

* Cas des monographies en plusieurs volumes (cf. infra)

Exemples :

- [\(Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, ISSN 0257-4101 ; 345\)](#)
- (Documents de travail / DRASSM ; fasc. 18)
- (Travaux de la Maison René-Ginouvès ; 11)
- (BAR. International series ; 1904)
- (BAR. British series ; 215)
- (Archaeology : methodology and statistics)
- [\(Cahiers du Centre Jean Bérard ; 12\)](#) [\(Cahiers des amphores archaïques et classiques ; 2\)](#)

Descriptif des zones – 7

Zone 7 : Notes

- Elles **précisent et complètent** la description formelle
- Certaines notes sont **obligatoires** car elles apportent des **informations essentielles** :
 - . La **note de dépouillement** d'une monographie en plusieurs volumes que l'on a choisi de décrire de façon globale commence toujours par **Comprend** : . Elle permet d'énumérer les titres des différents volumes
 - . La **note de traduction** donne le titre original de l'oeuvre traduite si l'ouvrage traité est une traduction
 - . La **note de thèse** (ou autres travaux universitaires) , qu'il s'agisse de la thèse originelle, d'une reproduction ou d'une édition commerciale remaniée
 - . **Note sur l'édition et l'histoire bibliographique** de la publication : *N° spécial de :* ; *Fac-sim. de l'éd. ;* *Recueil de textes extraits de :*
- Renseigner les **notes facultatives** selon l'importance de l'information qu'elles apportent. **Dans le CCI**, la note relative au(x) **résumé(s)** et à la **bibliographie** est obligatoire

Exemples page suivante

Descriptif des zones – 7 : exemples

Zone 7 : Exemples de notes

- **Comprend : Vol. I, Texte ; Vol. II, Planches. - Texte remanié de : Thèse de doctorat : Archéologie (Espaces, Cultures et Sociétés) : Aix-Marseille 1 : 2011. - Bibliogr. p. 287-310. Notes bibliogr. Glossaire. Index. Résumé en français et anglais**
- **Comprend : Band 1, Die Literatur des Vierten Jahrhunderts ; Band 2, Die Literatur des Fünften und Sechsten Jahrhunderts ; Band 3, Register und Literaturverzeichnis. – Dissertation : Mainz, Johannes Gutenberg-Universität : 2010. - Bibliogr. en fin de chaque vol. Notes bibliogr. Index**
- **Trad. de : “Archaeomalacology revisited”. - Fac-sim. de l’éd. de Paris : PUF, 1989. - La couv. porte en plus : “Mollusques et archéologie”. – Résumés et notes bibliogr. en fin de contributions**
- **Issu d’une table ronde tenue à Marseille du 10 au 13 mars 2001. - Textes des communications en français et anglais. - Notes bibliogr.**
- **N° spécial de : “Journal of African history”, ISSN 0021-8537, (1975)n° 3. - Publ. à l’occasion de l’exposition “A future for the past : Petrie's palestinian collection”, Londres, Brunei Gallery, 2007. - Bibliogr. p. X-XVI**

Descriptif des zones – 8

Zone 8 : Numéros d'identification et prix

- Le ou **les ISBN**, à 10 et/ou à 13 chiffres, sont **obligatoirement indiqués** quand ils sont connus et sont éventuellement suivis d'un ou de plusieurs qualificatifs
- Lorsqu'un ouvrage est publié sous forme **broché et relié** et que l'édition décrite porte les ISBN de ces formes, on donne d'abord l'ISBN de l'édition décrite, suivi du qualificatif qui s'y rapporte (rel. ou br.), puis les autres ISBN précisés par leurs qualificatifs
- L'ISBN général d'une **monographie en plusieurs volumes** traitée de manière globale est toujours indiqué en premier, suivi des ISBN propres à chaque volume précisés par les qualificatifs adéquats
- Si chaque volume est décrit isolément, on donne l'ISBN du volume décrit avant celui de l'édition complète (ISBN général)
- Lorsqu'un ouvrage est publié par plusieurs éditeurs ou par un éditeur dans plusieurs pays, on mentionne tous les ISBN suivis des qualificatifs appropriés

Exemples page suivante

Descriptif des zones – 8 : exemples

Zone 8 : exemples avec plusieurs ISBN

- ISBN 978-0-691-09258-4 (br.). - ISBN 0-691-09258-3 (br.). - ISBN 0-691-04882-7 (rel.)
- ISBN 2850363022 (éd. complète). - ISBN 2849021768 (vol. 1). - ISBN 2849021776 (vol. 2). - ISBN 2849021784 (vol. 3). - ISBN 2849021792 (vol. 4)
- ISBN 2849021768 (vol. 1). - ISBN 2850363022 (éd. complète)
- ISBN 9782735100847 (MSH) (rel.). - ISBN 9782735103471 (MSH) (br.). - ISBN 9780521261805 (CUP) (rel.). – ISBN 9780521386594 (CUP) (br.)
- ISBN 9789027225583 (Amsterdam). – ISBN 9781556190093 (Philadelphie)